

30^{ÈME} ENQUÊTE NATIONALE IESF SUR LES INGÉNIEURS

UNE POPULATION TOUJOURS PLUS DEMANDÉE ET PRÊTE POUR LES DÉFIS À VENIR

Ingénieurs et Scientifiques de France ([IESF](http://www.iesf.fr)), annonce la parution de sa 30^{ème} enquête socio-professionnelle sur la situation des ingénieurs, réalisée en février et mars 2019. Cette année encore, plus de 50 000 réponses ont été recueillies, auprès des 175 associations d'ingénieurs diplômés qui ont invité leurs adhérents à répondre à un questionnaire en ligne. Ce questionnaire a aussi été relayé par des associations de docteurs.

Au-delà des thématiques habituelles, plusieurs thématiques ont fait l'objet cette année d'analyses plus particulières :

- l'attractivité des régions,
- l'éthique professionnelle et
- les mesures des entreprises pour l'égalité homme-femme.

1) Chômage quasi inexistant mais la féminisation ne progresse plus

La proportion d'ingénieurs dans la population ne cesse d'augmenter. Elle est estimée à 1 085 000 fin 2018 et croît d'environ 3% par an. Le taux de chômage est toujours très faible (3,3%). Par contre la féminisation dans les écoles stagne depuis 2013 (28%) et la proportion moyenne de femmes représente 22,5% des moins de 65 ans. L'âge médian des ingénieurs est de 35 ans chez les femmes et de 41 ans chez les hommes.

2) Salaire médian de 57 700 €

Le salaire brut médian se situe à 57 700 €, en augmentation de plus de 2%. Les rémunérations présentent un large éventail reflétant la diversité des responsabilités exercées par les ingénieurs. 57% des ingénieurs sont concernés par les parts variables. Ils bénéficient aussi de compléments de salaire (pour plus de 50% : intéressement, participation, prévoyance santé) et d'avantages en nature (21% bénéficient d'un véhicule de fonction).

3) Attractivité des régions

Depuis deux ans, s'opère un mouvement des ingénieurs d'Île-de-France vers la province. Parmi les régions attractives, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine arrivent en tête, suivies de la région PACA, l'Occitanie, les Pays de la Loire et la Bretagne. En matière de satisfaction de résidence, les régions Pays de la Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes forment le trio de tête à égalité. Le premier critère de satisfaction est l'emplacement géographique, suivi de la proximité des proches devant la culture et les loisirs. La France permet tout à fait l'épanouissement professionnel et personnel des ingénieurs et la proportion d'ingénieurs à l'international diminue légèrement.

4) Encore un long chemin pour la non-discrimination H/F

Plus de la moitié des femmes ingénieurs estiment que le fait d'être une femme a été défavorable au déroulement de leurs carrières. Les dispositifs des entreprises pour favoriser l'égalité et contre le harcèlement sexuel semblent méconnus et sont plutôt identifiés dans les grandes entreprises. 80% des hommes et 92% des femmes jugent important de lutter contre la discrimination H/F.



5) L'éthique en entreprise

Plus de 86% des ingénieurs considèrent que leurs valeurs personnelles sont en adéquation avec celles de leur entreprise. Près de 75% des ingénieurs pourraient justifier le refus d'agir, dans le cadre de leur entreprise, si cela allait à l'encontre de leurs valeurs personnelles.

6) La transformation numérique des entreprises doucement enclenchée

Les innovations technologiques envisagées dans l'entreprise qui sont le plus citées sont par ordre décroissant : le big data, les services cloud, la cybersécurité, l'internet des objets et l'intelligence artificielle. Seulement 9% des entreprises ont déjà un retour d'expérience sur les processus ; 41% des ingénieurs ne sont pas engagés dans la transformation numérique de leur entreprise (34% pour les plus de 50 ans et 48% pour les moins de 30 ans).

7) En retraite souvent partiellement jusqu'à 65 ans

La majorité des ingénieurs est à la retraite à 63 ans, souvent partiellement jusqu'à 65 ans. La retraite médiane après 65 ans est de 56 700 euros, légèrement inférieure à l'an dernier ; 96% des ingénieurs trouvent leur retraite suffisante.

L'enquête complète est en vente ici : enquete.iesf.fr

La synthèse est disponible ici : [Synthèse Enquête Nationale IESF 2019](#)

A propos de l'ENQUÊTE NATIONALE IESF :

Depuis plus de 60 ans, IESF réalise sa grande Enquête Nationale via son Comité Observatoire des ingénieurs, qui dresse un panorama extrêmement complet et unique dans le monde de la situation professionnelle et socio-économique des ingénieurs et scientifiques diplômés en France.

Elle est la référence en France au travers ses réponses de plus de 50 000 participants chaque année.

A propos d'IESF :

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association représentant la profession des Ingénieurs et/ou Scientifiques. Plus d'un million d'entre eux sont inscrits dans son répertoire. Reconnue d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, des associations scientifiques, techniques et professionnelles. IESF est présent sur tout le territoire français grâce à son réseau d'associations régionales. Ses experts, organisés en comités, par secteur d'activité ou par métier, développent tout un ensemble d'actions vers les pouvoirs publics, le corps enseignant, le monde politique et les entreprises. Ils mettent aussi en valeur le rôle important des ingénieurs et des scientifiques dans le développement économique et durable de la France.

IESF représente la France au sein des organisations d'ingénieurs internationales. Membre de la FEANI en Europe, IESF délivre pour la France le certificat d'ingénieur européen EURING et tient à jour pour l'Europe la liste des écoles françaises habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Également membre de la WFEO (Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs), IESF favorise la reconnaissance mutuelle des formations et des compétences dans le monde.

Contacts Presse

presse@iesf.fr

enquete2019@iesf.fr

Suivez les actualités d'IESF

